

COMPTE RENDU

Séance du jeudi 22 juin 2023

Personnes présentes

Marc PAPINUTTI	Président
Ilaria CASILLO	Vice-présidente
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Jean-Pierre BOMPARD	
Christophe DAGUE	
François GILLARD	
Jean-Pierre PONT	
Marie-Françoise SEVRAIN	
Ginette VASTEL	

Pouvoirs

Anne BERRIAT
Pascal CLOUAIRE
Cécile GALLIEN
Mireille HEERS
Dominique HOESTLANDT
Kristina PLUCHET
Jean-Michel THORNARY

Salariées et salariés de la CNDP

Patrick DERONZIER, directeur
Sylvie BLUMENKRANTZ, assistante du Président
Dimitra FINIDORI, chargée de mission
Anouk CHÔMIENNE, stagiaire

La séance se tient en visioconférence.

Le Président Marc Papinutti ouvre la séance de la Commission nationale à 9h00 après s'être assuré que le quorum est atteint.

PROCÉDURES EN COURS

I. DEMANDES DE DESIGNATION DE GARANT ET DE GARANTE (L.121-8, L.121-17, L-121-14 CE)

- **Projet d'e-methanol sur la plateforme industrielle des Roches Roussillon**

La CNDP a décidé le 7 juin 2023 de l'organisation d'une concertation préalable sur le projet eM-Rhône de production d'e-méthanol sur la plateforme industrielle des Roches-Roussillon sous l'égide de deux garants.

Après délibération à huis clos, la Commission prend acte de la démission de Jérôme Luccioni et désigne Valérie Dejour et Marion Thenet garantes de la concertation préalable en complément de Jonas Frossard précédemment désigné.

II. DESIGNATION DE MEMBRES DE CPDP

- **Débat public « l'eau potable en Île-de-France »**

La Commission a décidé le 7 septembre 2022 de l'organisation d'un débat public sur le projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable, intitulé par le maître d'ouvrage : « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore »

Par courrier du 8 juin 2023, Paola Orozco-Souel indique son souhait de démissionner de la présidence de la commission particulière du débat public « l'eau potable en Ile de France ».

Après délibération à huis clos, la commission prend acte de la démission de Paola Orozco-Souel et désigne Agnese Maria Bertello présidente de la commission particulière en charge de l'animation du débat public « L'eau potable en Île-de-France »

- **Projet de révision du volet stratégique des quatre documents stratégiques de façade (DSF) de la France métropolitaine et de la cartographie des zones d'implantation des installations de production d'énergie renouvelable en mer**

La CNDP a décidé le 5 avril 2023 de l'organisation de 4 débats publics sur le volet stratégique des documents stratégiques de façades.

Les échanges entre les commissaires ont porté sur :

- la conflictualité potentielle à venir sur le débat public portant sur la mise à jour des volets stratégiques des documents stratégiques de façade ;
- le prix de l'énergie qui constitue une donnée importante du débat, comme déjà signalé dans le bilan des garants et des garantes sur la concertation sur le « mix énergétique » ;
- la présentation des premières modalités ;
- la plainte déposée par l'Etat belge contre la France sur le projet d'implantation du parc éolien de Dunkerque ;
- le titre de la saisine, celui du débat et le lien avec la cartographie des zones potentielles des projets d'éoliens off-shore.

Sur proposition du président de la CPDP Floran Augagneur et après délibération à huis clos, la Commission désigne :

- Patrick Chaumette membre de la commission particulière de débat public (CPDP) sur la révision du volet stratégique des documents stratégiques de la façade Nord Atlantique - Manche Ouest
- Walter Acchiardi membre de la commission particulière de débat public (CPDP) sur la révision du volet stratégique des documents stratégiques de la façade Sud Atlantique.
- Margherita Mugnai, membre de la commission particulière de débat public (CPDP) sur la révision du volet stratégique des documents stratégiques de la façade Méditerranée

QUESTIONS DIVERSES

- **Projet création de ligne sur Amiens Petit-Caux**

La Commission choisit sur proposition du responsable de projet de rectifier l'avis pris lors de la séance plénière du 07 juin 2023.

Le Président



Marc PAPINUTTI

